



I. Notre engagement :

À titre d'investisseurs des industries créatives canadiennes, nous nous engageons à offrir un soutien inconditionnel à un écosystème sain qui s'épanouit dans une culture de respect mutuel, de dignité et d'inclusivité exempte de toute forme de harcèlement.

II. Nos principes directeurs :

Nous continuons d'appuyer la prévention et l'éradication du harcèlement, sous toutes ses formes, dans nos organisations et dans les compagnies qui reçoivent du financement de notre part. Nous encourageons l'industrie à traiter avec fermeté tous les cas de comportement offensant ou répréhensible.

Nous croyons que :

- créer et maintenir un milieu de travail inclusif et respectueux est la responsabilité de tous;
- le harcèlement ne peut être toléré;
- les plaignants et les victimes de harcèlement doivent être soutenus et protégés;
- des mécanismes de signalement sûrs doivent être mis en place afin de protéger les plaignants et les victimes ;
- encourager la prévention du harcèlement et l'éducation à cet effet sont des éléments essentiels pour assurer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous.

Nous attendons de toutes les entreprises qui travaillent avec nous ou désirent obtenir du financement de nos organisations qu'elles respectent ces principes, se conforment aux lois applicables et adoptent des politiques et procédures pour un environnement de travail sans harcèlement.

Signataires :

